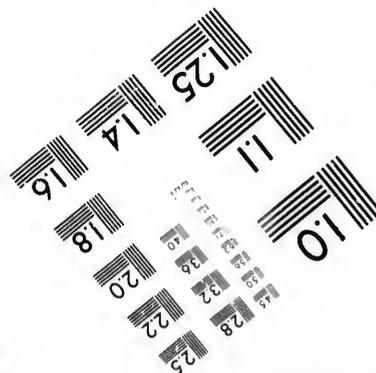
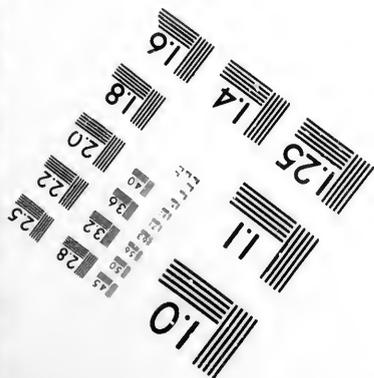
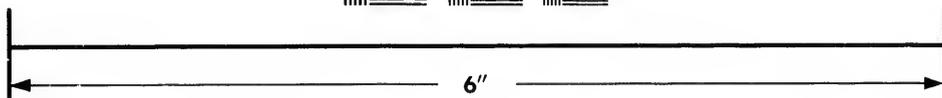
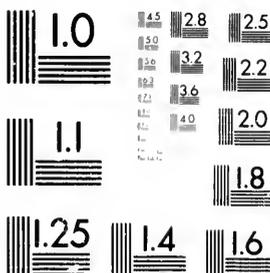


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

25
28
32
36
2.0
1.8

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**

10



Canadian Institute for Historical Microreproductions

Institut canadien de microreproductions historiques

1980

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
					✓						

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

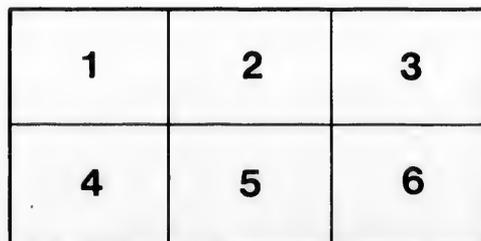
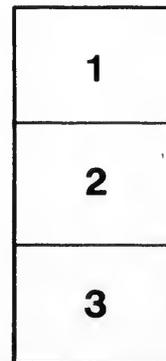
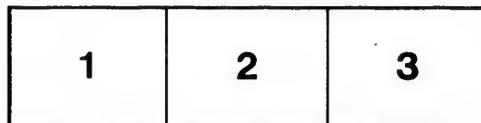
Library of the Public
Archives of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

La bibliothèque des Archives
publiques du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

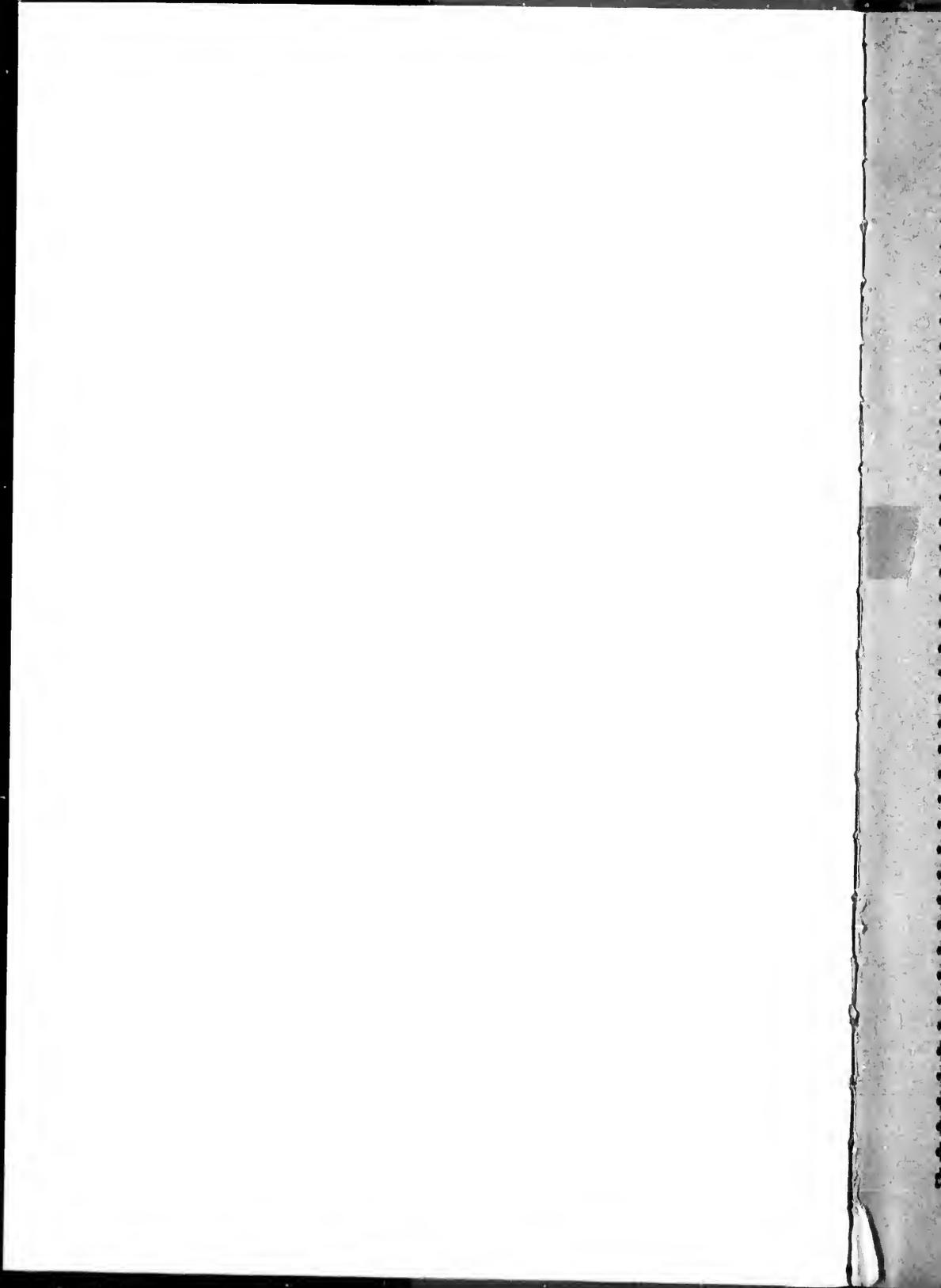
Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

errata
to

t
la pelure,
on à



CONFERENCE

SUR

L'ŒUVRE DES SOURDS-MUETS

DONNÉE PAR

LE DR A. HUDON

Médecin de l'Hôtel-Dieu et Inspecteur d'anatomie.

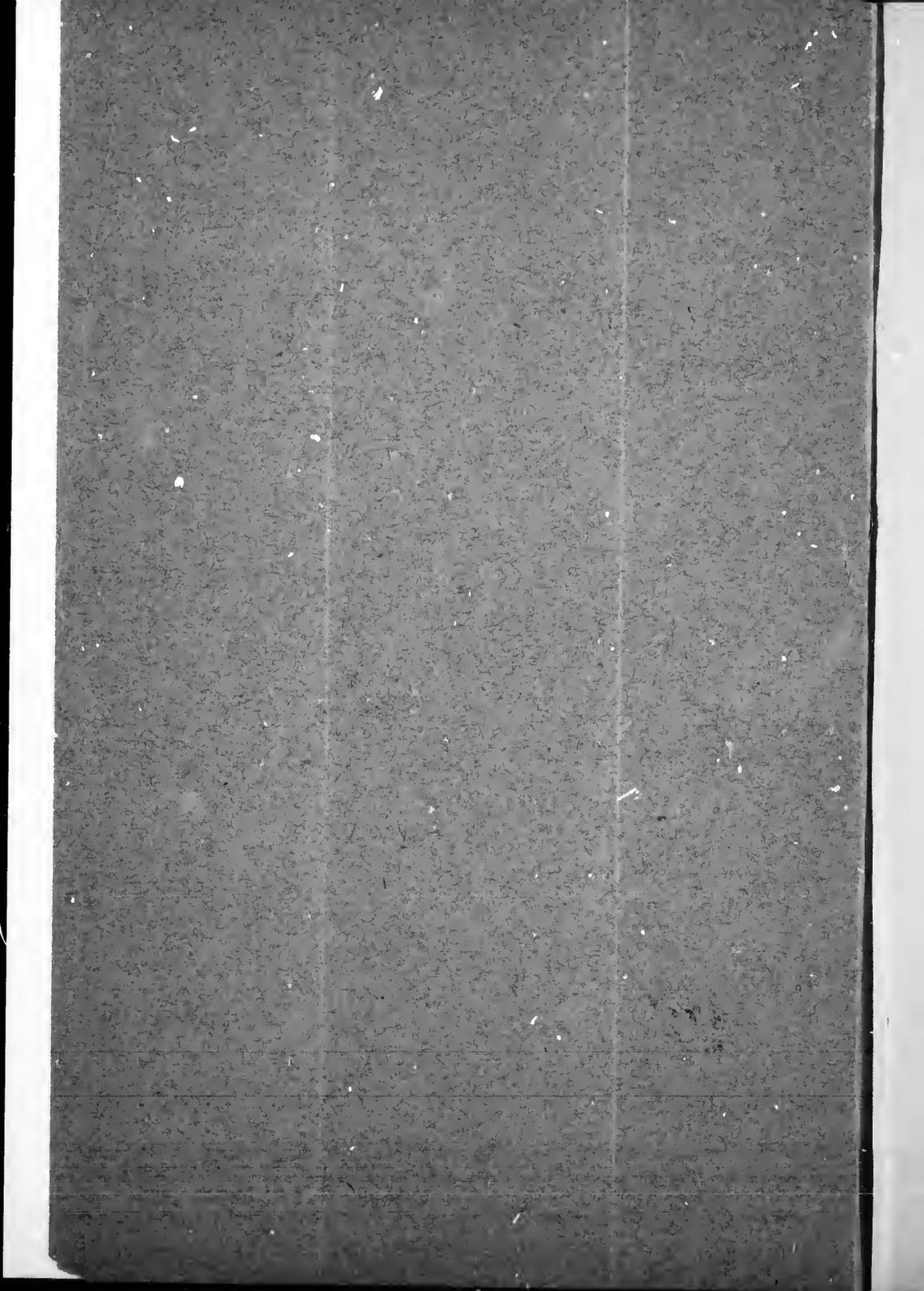
A LA SALLE DE L'UNION CATHOLIQUE DE MONTRÉAL.



IMPRIMERIE DE L'INSTITUTION DES SOURDS-MUETS

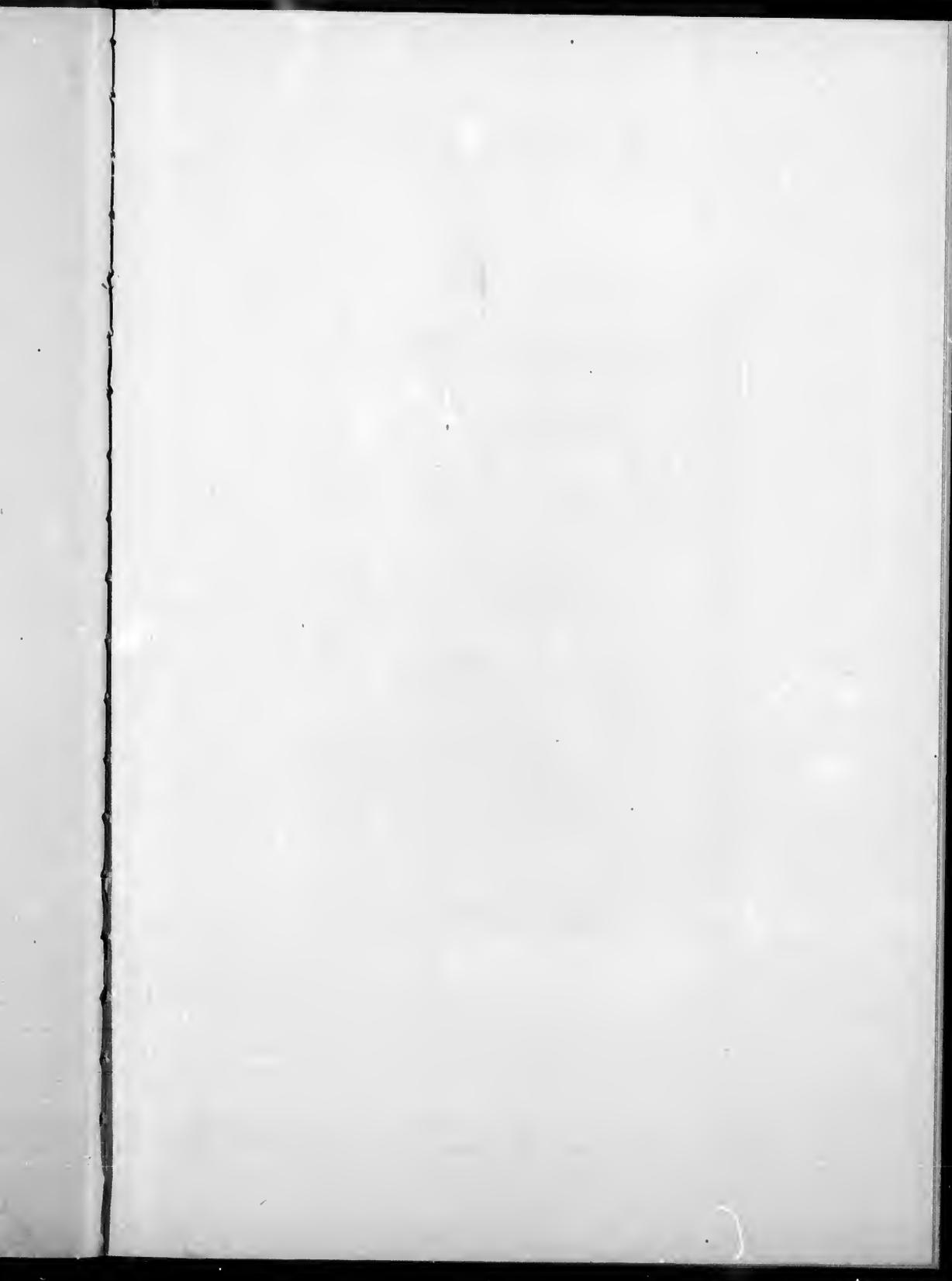
Rue Saint-Dominique, Mile End.

1895.











DR A. HUDON

Médecin de l'Hôtel-Dieu et inspecteur d'anatomie.

CONFERENCE

SUR

L'ŒUVRE DES SOURDS-MUETS

DONNÉE PAR

LE DR A. HUDON

Médecin de l'Hôtel-Dieu et Inspecteur d'anatomie.

A LA SALLE DE L'UNION CATHOLIQUE DE MONTRÉAL.



IMPRIMERIE DE L'INSTITUTION DES SOURDS-MUETS

Rue Saint-Dominique, Mile-End.

1895.

HV2579

Q8

H93

CONFIDENTIAL

MEMORANDUM FOR THE DIRECTOR

RE: [Illegible]

[Illegible]



CONFIDENTIAL

1000



RÉVÉREND PÈRE DIRECTEUR,

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

MESDAMES ET MESSIEURS,

DANS ce pays, où l'Église catholique fait germer librement les œuvres de sa charité inépuisable, quelles misères, quelles infirmités échappent aux secours et aux consolations de sa providence maternelle? Orphelins, vieillards, malades trouvent des asiles où leur sont prodigués les soins les plus délicats.

Toutefois, parmi les déshérités de la nature, il est une classe dont on semble trop ignorer les malheurs. Je voudrais, ce soir, avec l'encouragement de votre bienveillante attention, vous entretenir de l'œuvre des Sourds-Muets. Puissé-je, tout en essayant de vous intéresser, accroître votre sympathie en faveur de ces pauvres infirmes.

J'aborde le sujet sans autre préambule.

On appelle sourds-muets les individus sourds de naissance, ou devenus tels dès la première enfance, par une conformation vicieuse de l'oreille, ou par

une maladie qui a déterminé l'abolition de l'ouïe, avant que l'enfant, habitué à la parole, ait pu en retenir le mécanisme.

La surdi-mutité peut être congénitale ou acquise ; cette dernière est la plus répandue : sur cent sourds-muets, d'après les statistiques, vingt-cinq seulement le sont de naissance.

L'influence du climat, les formations défectueuses, et les arrêts du développement de l'oreille avec les anomalies des organes crâniens, constituent les causes les plus ordinaires de la surdi-mutité congénitale ; mentionnons encore l'hérédité et la consanguinité.— La surdité acquise est produite par la méningite, la fièvre typhoïde, la scarlatine, la rougeole, les tumeurs adénodes du pharynx, et les affections de l'oreille. La mère de famille ne saurait apporter trop de soin pour prévenir ou combattre ces affections de l'oreille, parfois si funestes.

* * *



U temps où l'influence merveilleuse du catholicisme n'avait pas pénétré dans le monde, l'infortune, les malheurs de tout genre, loin de provoquer un regard compatissant, un acte de générosité, n'excitaient que le dédain. On se rappelle encore, avec horreur, les traitements cruels infligés aux vieillards, aux moribonds par les proches eux-mêmes, chez les peuples païens.— Quel était, en particulier, à ces âges de barbarie, le sort du sourd-muet ?

Proscrit de la société, errant, triste rebut de la nature, le sourd-muet traînait une existence des plus misérables. La déchéance intellectuelle, morale et physique semblait être pour lui la conséquence fatale de la privation de l'ouïe et de la parole. Avec les mœurs chrétiennes, son état devint moins précaire ; mais c'est surtout au XVIII^e siècle que se produisit une amélioration remarquable.

Un prêtre de Versailles, l'abbé de l'Épée, eût le mérite et la gloire de ressusciter en quelque sorte l'intelligence mort-née du sourd muet. Honneur et reconnaissance immortelle à cet illustre Français !

L'exemple, les leçons, le dévouement de ce bienfaiteur insigne ont donné l'élan à de nouvelles études pleines de succès. Parcourez les divers pays de l'Europe et du monde civilisé, partout vous rencontrerez des institutions où, d'après des méthodes toujours perfectionnées par l'observation et l'expérience, sont instruits les sourds-muets.

Le Canada paraît être la contrée qui a progressé le plus en ce genre d'enseignement.

Aujourd'hui le système des Clercs de St-Viateur a été adopté presque universellement, les résultats obtenus en font le meilleur éloge.

Le Rév. P. Bélanger, c. s. v., qui, de concert avec Mgr Bourget et le frère Young, avait fondé l'Institution du Mile-End, importa d'Europe la méthode orale pure et lui donna tout le développement dont elle est susceptible, comme on peut le constater par les élèves brillants sortis de cette noble institution.

Ce bon Père, après avoir, pendant vingt-huit ans, dépensé ses forces et son énergie pour la cause des sourds-muets, fut appelé à New-York pour y fonder une mission pour les sourds-muets. Pendant les quatre ans qu'il y passa avec un seul religieux, il n'y prépara pas moins de cent-cinquante sourds-muets à leur première communion.

Depuis la fin du dernier siècle, les sourds-muets sont instruits, soit par le langage des gestes, dit langage mimique (méthode française 1755), soit par la parole (méthode orale) qu'on est parvenu à leur rendre, à l'aide du toucher buccal et guttural; par ce moyen ingénieux, ils étendent leurs rapports sociaux, puisqu'ils leur est facile de s'exprimer vocalement et de lire sur les lèvres des interlocuteurs.

Cette méthode orale s'emploie de préférence à la méthode mimique, parce qu'elle met les sourds-muets en communication plus directe avec les autres hommes et les empêche de former une caste isolée.

L'avantage de l'enseignement des Clercs de St-Viateur consistent dans la gradation de l'étude judicieusement adaptée aux besoins des différentes catégories d'élèves.

A l'Institution du Mile-End, le sourd-muet qui arrive avec les aptitudes requises pour apprendre à parler n'a aucune relation avec les enfants qui s'expriment par signes; ainsi il se trouve obligé de mettre en pratique, chaque jour, les leçons de son professeur quand il désire se faire comprendre.

La théorie la mieux expliquée, en cette matière

comme dans beaucoup d'autres, ne vaut pas un exemple sensible. Grâce au concours bienveillant des frères de l'Institution vous allez juger par vous-mêmes.

Un professeur amène quelques élèves sur la scène ; il leur fait réciter, de vive voix, des prières qui sont très bien saisies par l'auditoire.

Voici maintenant des sourds de la division dactylogique.

Plusieurs élèves, accompagnés d'un professeur qui leur sert d'interprète, font des prières par signes. Les gestes expressifs et la physionomie des enfants ont vivement excité l'admiration de l'assistance.

Vous me demandez comment les premiers sont parvenus à comprendre, à retenir et à réciter ces prières ?

La connaissance du langage, que les entendants-parlants acquièrent par l'ouïe, est communiquée aux sourds-muets par la vue et par le toucher. On apprend au sourd à lire sur les lèvres de la personne qu'il regarde, puis à reproduire par l'imitation du jeu des organes de la voix, des sons, qu'il n'entend pas d'une manière physique mais qu'il voit et perçoit mentalement.

Allons plus loin ; demandons à l'un de ces malheureux de nous révéler ses pensées, ses impressions, et aussi de nous mettre à même de juger de l'état moral de son âme. Ecoutez ce jeune homme ; il va vous raconter sa vie :

DÉCLAMATION ORALE PAR A. ROY.

Je suis sourd ! Le bruit de vos paroles ne peut arriver jusqu'à moi. Seule, la voix de Dieu peut se faire entendre en mon cœur, pour me fortifier, m'encourager et m'aider à supporter l'épreuve de mon infortune ; car, tout jeune que je suis, j'ai goûté la souffrance.

A l'âge de sept ans, Dieu m'enleva mon père bien-aimé. Pour toute fortune, il ne restait à ma mère que le travail de ses mains. Souvent, inquiète sur mon sort futur, elle pleurait, et moi, sans comprendre la cause de sa douleur, je pleurais avec elle.

Qu'allais-je donc devenir ? sourd-muet, orphelin et sans instruction ! ! Mais, Dieu, qui n'abandonne jamais les siens, a eu pitié de moi. Des personnes généreuses s'intéressèrent à mon sort ; elles me firent conduire dans une Institution bénie, où j'ai retrouvé un père, des frères, toute une famille !

Je fus confié à un professeur dévoué, et bientôt ; ma langue exercée put prononcer les doux noms de papa, maman, etc.

Graduellement l'on m'enseigna à parler et à saisir sur les lèvres les paroles que mon oreille ne pouvait entendre. Maintenant, merci, ô mon Dieu ! Ma langue pourra donc redire vos louanges ! Mes yeux, suppléant à l'ouïe insensible, m'apprendront vos grandeurs ! La nature aura désormais pour moi une voix incomprise jusqu'à ce jour.

De toute la puissance de mon âme je bénirai votre bonté. A vous tous, bienfaiteurs généreux, merci ! Vos aumônes sont comptées là haut, et vous serez mille fois rendus : Qui donne au pauvre prête à Dieu.

Comme dernière démonstration sensible du langage par geste, je vais faire mimer une des fables les plus connues de Lafontaine.

LE CORBEAU ET LE RENARD

DÉCLAMATION MIMÉE PAR O. BRUNEAU, ET INTERPRÉTÉE PAR UN DES PROFESSEURS.

Maître corbeau, sur un arbre perché,
Tenait en son bec un fromage.
Maître renard, par l'odeur alléché,
Lui tint à peu près ce langage :
Hé ! bonjour, monsieur le corbeau,
Que vous êtes joli ! que vous me semblez beau !
Sans mentir, si votre ramage
Se rapporte à votre plumage,
Vous êtes le phénix des hôtes de ces bois.
A ces mots le corbeau ne se sent pas de joie ;
Et, pour montrer sa belle voix,
Il ouvre un large bec, laisse tomber sa proie.
Le renard s'en saisit, et dit : *Mon bon Monsieur,*
Apprenez, ne tout flatteur
Vit aux dépens de celui qui l'écoute :
Cette leçon vaut bien un fromage, sans doute.
Le corbeau, honteux et confus,
Jura, mais un peu tard, qu'on ne l'y prendrait plus.

Quelques mots, maintenant, sur le mode d'existence des sourds-muets.—Sans instruction, ces infortunés, incapables de remplir un emploi tant soit peu lucratif, restent, pour l'ordinaire, à charge aux autres membres de sa famille, et, chose extraordinaire, nous ne rencontrons pas de vagabonds parmi eux, comme cela se voit en d'autres pays. Cela vient de ce qu'ils ont contracté à l'atelier des habitudes d'activité merveilleuse.

Mais le sourd-muet qui a eu l'avantage de se faire instruire, trouve un accès facile dans les différentes branches de l'industrie. A Montréal, nous rencontrons d'anciens élèves de l'Institution du Mile-End, établis à leur compte, les uns tailleurs, les autres cordonniers ou menuisiers, etc., etc.

Ce second but, à savoir : placer les sourds-muets dans la possibilité de subvenir eux-mêmes à leur existence, est une des fins principales que l'on se propose dans leur enseignement.

* * *



OMME je vous le faisais remarquer tout à l'heure, quelques-uns parviennent à ouvrir un établissement, mais la plupart ne peuvent espérer le faire. Que vont devenir ces derniers ? Est-ce qu'après avoir vécu quatre ou cinq ans dans une école où tout est mis en œuvre pour améliorer leur situation, ils seront réduits à mendier leur pain, faute de leur avoir assuré un travail suffisamment rémunérateur ?

La charité chrétienne ne manque pas de prévoyance à ce point.

D'ailleurs, et surtout de nos jours, il faut de toute nécessité assurer la vie du pauvre sourd-muet.

Actuellement, en effet, au milieu de la concurrence effrénée, dans laquelle des hommes intelligents et laborieux n'arrivent pas toujours à se procurer de l'ouvrage, qu'advierait-il d'infirmes placés dans un état d'infériorité évidente si une protection spéciale ne leur était accordée ?

Il n'est pas très rare de voir des utopistes remplis de projets extraordinaires pour le soulagement des misères humaines ; mais malheureusement, les bienfaits de ces gens-là ne sortent point du domaine de la théorie. Il y a aussi des humanitaires qui se chargent de conduire le prolétariat à l'assaut du capital. Hélas ! l'expérience nous a appris combien ces hâbleurs sont prodigues de phrases sonores et avares de dévouement. Ce serait donc s'abuser d'une manière étrange que de compter sur une offrande spontanée, pour soutenir la classe si intéressante des sourds-muets.

Puisque la providence, par l'instruction qu'ils reçoivent, leur procure la facilité d'apprendre un métier, il est tout naturel qu'ils prennent ce moyen de vivre. Pour eux, c'est plus moral et plus digne à la fois que de rester à la charge de la charité publique.

Voilà pourquoi, à l'Institution du Mile-End, ont été ouverts des ateliers de cordonniers, de tailleurs, de menuisiers, etc., etc.

Allons-nous prêter l'oreille, même un instant, à certaines plaintes qui s'élèvent contre cette maison et d'autres semblables, parce que, comme disent quelques-uns, des établissements de ce genre font une concurrence déloyale au commerce ?

Qui est-ce qui parle de la sorte ? Peut-être quelque gros capitaliste insatiable de richesses, ou un de ces hommes à l'esprit étroit, incapable de comprendre l'utilité et les avantages d'une œuvre sociale au premier chef comme celle dont je viens de vous exposer le but et les résultats.

Résumons rapidement :—

La surdi-mutité annihile en quelque sorte les puissances de l'âme, neutralise les activités de l'esprit; isole celui qui en est affligé et de Dieu qui est sa fin, et de la société où il devrait vivre. Elle lui interdit toute connaissance intellectuelle, elle va enfin jusqu'à le mettre dans l'impuissance de gagner son pain.

Le sourd-muet en était là, quand la charité catholique est venue le prendre dans son abaissement et sa cruelle solitude, l'a élevé avec la patience invincible, la sollicitude infatigable d'une mère; elle a remis ce pauvre malheureux en possession de son âme, de ses facultés jusque là endormies dans une fatale léthargie. Elle lui a montré Dieu, l'a mis en rapport avec ses semblables, lui a procuré le bonheur inestimable de connaître et d'aimer, l'a relevé par l'éducation et l'instruction, enfin, lui a présenté non seulement du pain, mais encore, lui a donné tous les

moyens de gagner honnêtement sa vie, comme tous les autres, à la sueur de son front.

*
* *



MONSIEUR de Montigny félicite le conférencier de son entretien aussi aimable qu'instructif.

“ C'est la religion catholique, dit-il, qui a suggéré les moyens de remédier au défaut de ces malheureux privés de l'usage de l'ouïe, et, par suite, de la parole. L'Abbé de l'Épée et Samuel Hienick, inventeurs célèbre de ces méthodes, qui permettent aux sourds-muets de se mettre en relation avec les autres hommes, se proposaient principalement d'atteindre leur intelligence, condamnée sans cela, à un étiolement.

Aussi, les Clercs de St-Viateur s'efforcent-ils de développer la raison des enfants confiés à leurs soins en les exerçant à s'exprimer par l'écriture, par les signes et, ce qu'il y a de plus merveilleux, même par la parole. Nous en avons été témoins à l'instant. Mais au prix de quels sacrifices arrive-t-on à ce résultat extraordinaire ? Le Dr Hudon vient de nous le faire apercevoir, et d'accroître par là notre admiration pour des religieux dont le dévouement est à toute épreuve.

Outre l'Institution du Mile-End, où les élèves sont initiés aux diverses industries que l'on vous a mentionnées, il y a, pour ceux qui désirent se livrer aux travaux de la terre, une école d'agriculture, à

Outremont. Sont admis, à cette succursale de l'Institution, les sourds-muets déjà âgés, et capables de se livrer à la culture. Aussi longtemps que ces élèves ne sont pas en état de communier, on les prépare à la réception du sacrement de l'Eucharistie.

Les reproches injustes, que l'on adresse à certaines communautés, d'une concurrence déloyale à l'industrie et au commerce, ont été habilement réfutés par le docteur Hudon.

Vouloir que les religieux élèvent les enfants, soutiennent les pauvres, soignent les malades, assistent les nécessiteux, et ne pas leur accorder les moyens d'accomplir ces actes de zèle, est-ce admissible ?

Si le gouvernement était obligé de prendre l'administration des orphelinats, des hôpitaux et de tous les asiles ouverts aux infirmités humaines, nous ne tarderions pas à constater une forte augmentation au budget des dépenses. De plus, il nous est permis d'affirmer que, même avec des allocations considérables, nos orphelins, nos infirmes et nos malades n'auraient pas une condition meilleure. Si vous en doutez, voyez la France, où le pauvre peuple, appuyé en cette circonstance, même par des librepenseurs, réclame la rentrée des religieuses dans les hospices, afin d'adoucir le sort des malheureux, que l'assistance publique ne sait pas secourir, malgré des frais énormes.

Le véritable dévouement, vous le savez, ne s'achète pas, même au poids de l'or ; c'est une fleur qui s'épanouit sous les rayons de l'amour divin.

Oh ! puissions-nous ne jamais commettre le crime d'enlever aux communautés religieuses la direction des œuvres de charité ; laisser accomplir un tel forfait serait impardonnable.

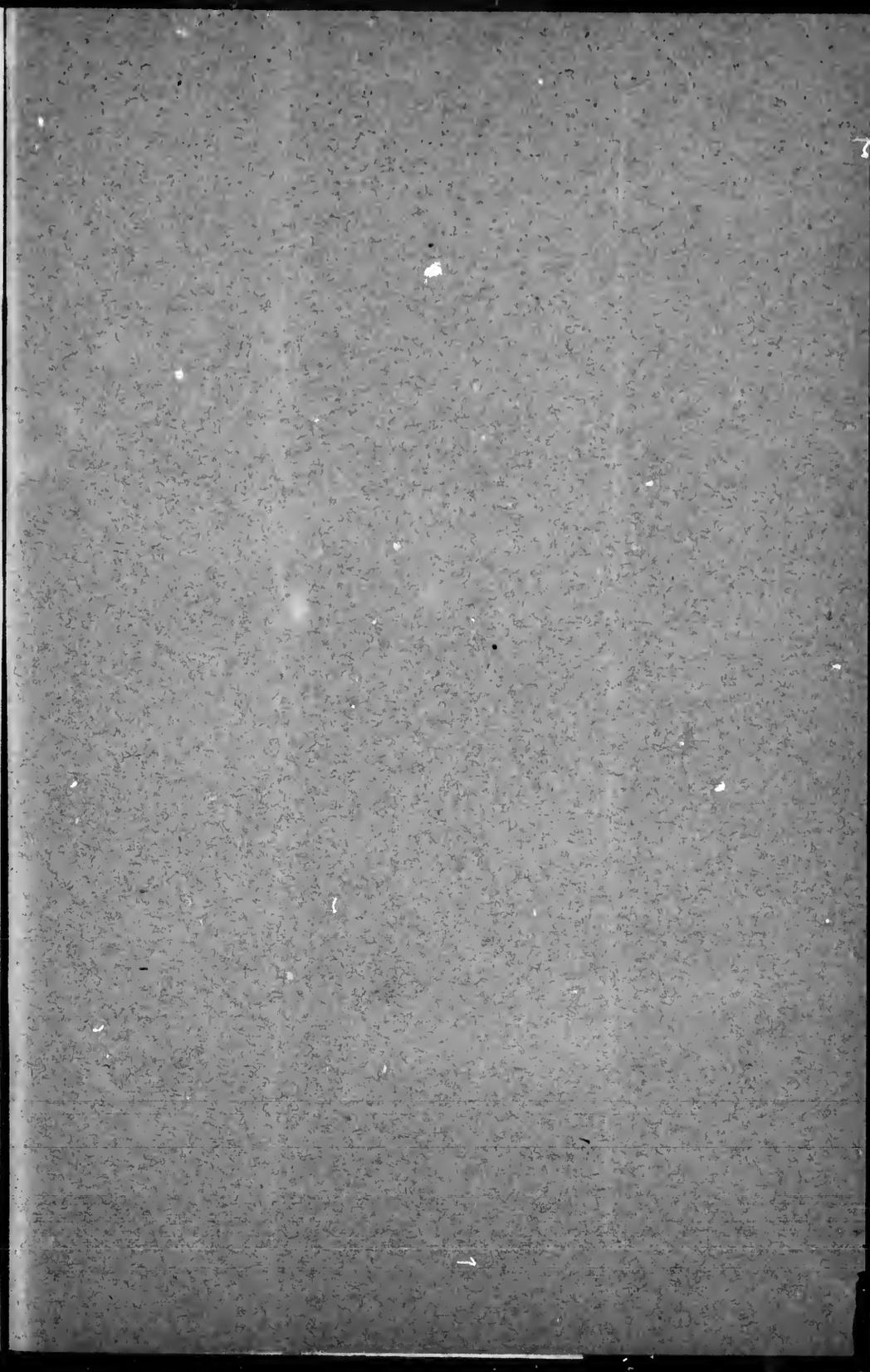
* * *



UNION Catholique remercie le bienveillant conférencier de lui avoir donné l'occasion d'applaudir aux succès des professeurs et des élèves de l'Institution du Mile-End. Je suis d'autant plus fier d'adresser ce mot d'éloges, que j'ai eu l'honneur de recevoir mon éducation dans un établissement des Clercs de St-Viateur. Je me rappelle encore lorsque j'étais au collège Joliette, l'arrivée du Frère Young et de son compagnon, venant apprendre à nos sourds-muets à penser, à prier, à écrire et à parler.—Les fatigues et les peines de ces bons religieux ne sont pas restées inutiles. Les deux fondateurs, le Père Bélanger et le Fr. Young vivent encore et travaillent courageusement à l'Institution qui leur fait tant d'honneur, aidés qu'ils sont d'une trentaine de dignes émules, tous portant haut le drapeau du dévouement chrétien et patriotique.



e
t
s
i
r
-
e
t
s
-
t
n
e
e





6197X7C

205

